

EMC

Le Bon usage des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont des applications ou des sites où on peut partager, échanger, communiquer des informations et des photos. Avec des millions voire des milliards d'utilisateurs dans le monde.

Sur les réseaux sociaux, on peut utiliser la liberté d'expression mais cette liberté a des limites fixées par la loi. Dans la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), il est dit dans l'article 12 que "Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes". Donc si on abuse de cette liberté en immixtions dans la vie privée d'une personne, la loi punie ces actes. Par exemple si quelqu'un dit des injures racistes publiques ou incite à la haine, il peut s'exposer à encourir jusqu'à un an de prison et 45 000 € d'amende.

Sur les réseaux sociaux, on doit respecter les règles minimum. Quand on s'engage aux Conditions Générales de l'Utilisateur, on doit les respecter. On doit respecter des règles comme la propriété intellectuelle, le droit à l'image, ...

Sur les réseaux sociaux, il existe d'innombrables dangers, par exemple: quand vous autorisez une application à avoir accès à la caméra de votre téléphone pour prendre des photos ou des vidéos, une application peut secrètement enregistrer des vidéos ou prendre des photos à tout moment. Si la localisation est activée l'application sait où vous êtes à tout moment.

Des personnes ont accès à tout ça, si on ne fait pas attention ça peut se retourner contre nous. Il existe aussi d'autres dangers comme la cyberaddiction, le vol de données, les cyberprédateurs, le cyberharcèlement ou encore l'e-réputation.

Pour vous protéger de tout ces dangers, voici quelques conseils:

- pour l'e-réputation, il est impératif de contrôler ce que l'on publie
- pour le cyberharcèlement, il faut appeler le 30-18 (anonymes, gratuit, 24h/24)
- pour les cyberprédateurs, il ne faut pas parler avec des inconnues
- pour l'escroquerie, il faut choisir un mot de passe fiable comme A-w-1! B-y-r 24,
- pour la cyberaddiction, il faut s'imposer un temps sans écran tous les jours.

- **Définition**: Les réseaux sociaux sont des applications qui servent (souvent) à communiquer, à poster, à partager, à informer. Les 2 réseaux sociaux les plus utilisés sont facebook et youtube. Les réseaux sociaux peuvent souvent être utilisés à partir de 13 ans, mais certains nécessitent d'être majeurs.

- **Mes droits**: Sur les réseaux sociaux, on peut publier des photos et des vidéos, on peut aussi commenter ou liker les publications des autres. Il est aussi possible de parler en message privés.

- **Mes devoirs**: Il y a aussi des règles à respecter comme : ne pas envoyer ou demander des photos (ou vidéos) pornographiques. Quand on critique une photo (ou vidéo), ça doit rester respectueux et ne pas devenir du harcèlement.

- **Danger**: Quand on installe une application, au début il y a souvent des conditions d'utilisation à accepter, mais souvent on ne les lit pas car soit elles sont trop longues soit elles

ne sont pas dans notre langue. Quand on accepte, le téléphone peut :

- nous filmer ou prendre des photos de nous.

- savoir notre localisation

- prendre nos informations personnelles

et les diffuser

- Pour être un bon utilisateur : Il faut limiter ses publications, éviter les méchantes critiques et les publications risquées pour notre vie privée. Si on a des questions, il faut demander conseil à ses parents.